



Compte rendu du CSE siège

13 et 14 avril 2021

Pour FO

Marie-Pierre SAMITIER, Océan GRENIER, Bernadette BALLAND, Frédéric BRODA, Alexandre FAVEL (Élus) et Olivier LE CLANCHE (Représentant Syndical).

Sommaire

[Situation sanitaire](#)

[Au CSE Central](#)

[CI ORTF](#)

[Le Studio](#)

[Faire la lumière ...](#)

[Organisation de la Direction de la Communication](#)

[Audit de planification Fabrication des JT](#)

[Inaction Logement](#)

[Vie du CSE](#)

Situation sanitaire

Le confinement impose une réduction des effectifs présents au siège. Tout ce qui peut se faire en télétravail doit se faire en télétravail. Ce qui ne peut être fait en télétravail est réduit au minimum nécessaire au fonctionnement de l'entreprise.

La direction demande aux salariés qui le peuvent de poser des jours d'absence et/ou de RTT, et se réserve la possibilité, dans le respect de l'accord collectif, de poser les jours de congé ou RTT "employeur".

Malgré tout, l'activité reste très dense sur les plateaux et régies. Certaines émissions continuent de recevoir du public,

particulièrement les vendredi et dimanche. Pour le cas des "Maternelles" les invité.e.s sont contraintes se faire maquiller et de patienter avec les poussettes, dans le couloir de circulation régies-plateaux, assises par-terre, puisque, Covid oblige, les banquettes du couloir ont été retirées. Comme si les banquettes présentaient un risque et non la concentration des personnes dans un espace fermé. Le directeur du dialogue social s'engage à faire remonter la remarque, une fois de plus.

Nous lui souhaitons plus de succès.

Les vacances scolaires ...

Le direction étudiera les cas nécessitant une prise en charge particulière et accordera des dispenses d'activité si nécessaire.

Rapprochez-vous de vos syndicats ou de vos RRH.

La vaccination (AstraZeneca) a commencé il y a plusieurs semaines au cabinet médical. Elle est accessible à un grand nombre de salariés avec ou sans comorbidité. Renseignez-vous au cabinet médical : 01 56 22 99 74

Il n'est pas possible d'identifier des secteurs particuliers, cependant on relève plus de cas à franceinfo: qui concentre une population plus jeune ayant des enfants scolarisés.

Des autotest, pourront être pris en charge pour les personnes ayant des activités liées aux aides à la personne.

Certains salariés de moins de 55 ans sont éligibles au vaccin Pfizer. Il faut se renseigner auprès du service médical. Ils seront orientés vers des centres de vaccination extérieurs à FTV.

Dans les salles de montage, certains salariés enlèvent le masque. La direction pourrait prendre des sanctions en cas de récidive ou comportement ostensiblement dangereux. Tout sera dans l'interprétation de la situation.

Les salariés qui travaillent seul dans un bureau fermé sont autorisés à ne pas porter le masque, tant qu'ils sont seuls.

Au CSE Central

[Lire notre compte rendu sur FO france•tv](#)

Activités Sociales et Culturelles Inter-Entreprise

Le secrétaire général du CSE Siège est mandaté pour la signature du protocole de constitution du CASCIE ORTF (Comité

d'Activités Sociales et Culturelles Inter-Entreprise de l'ORTF), qui prendra la suite du CI ORTF (*Comité Inter-entreprise de l'ORTF*).

Le Studio

France Télévisions SA (FTV SA) fait le projet de développer une de ses filiales en transférant certaines émissions (*marques, activités et personnels*) à France Télévisions Studio (FTV Studio filiale à 100% de FTV SA).

Il s'agit de Télématin, Des Chiffres Et Des Lettres, Des Racines Et Des Ailes, Faut Pas Rêver, Thalassa et Passage Des Arts. La direction garantit la poursuite des contrats de travail, la préservation du bénéfice de l'accord collectif du 28 mai 2013 et des accords d'entreprise de France TV... Mais ça

ne fait pas tout. La perspective d'un changement d'employeur est inquiétante en soi. Une attention particulière doit être apportée aux (86) salariés embarqués dans ce transfert pour qu'ils ne participent pas, à leurs dépens, aux gains de productivité et aux gains financiers du groupe France Télévisions.

Dans le cadre de ce transfert d'activité de FTV SA vers FTV Studio, de nombreux salariés sont revenus vers nous avec des interrogations.

Force Ouvrière se félicite de la montée en puissance de FTV Studio. Nous avons souvent

dénoncé dans nos prises de parole à l'Assemblée nationale ou au Sénat les effets pervers des décrets Tasca. De nombreux exemples existent comme "Plus Belle La Vie" qui a été racheté par Newen (TF1) ou encore "Faites Entrer L'Accusé" qui a été racheté par RMC. Pourtant il s'agit bien de productions FTV SA, avec les salariés de France Télévisions, qui ont été financées intégralement avec l'argent du contribuable. Newen et RMC tirent les marrons du feu.

Notre organisation syndicale s'est associée à [la résolution du CSE Siège](#) (et du CSE central) sur le possible caractère illicite du procédé de transfert de certaines émissions à FTV Studio. Une action en référé est donc engagée. La justice dira si le transfert peut ou ne peut pas se faire.

Sans préjuger du résultat du référé, si décision de justice allait dans le sens de l'entreprise, un

certain nombre de garanties ont été apportées **Force Ouvrière** a revendiqué les choses suivantes :

- Le maintien du rapport rémunération / temps de travail, afin que les salariés ne se retrouvent pas avec le même salaire tout en travaillant plus.
- L'accès aux Activités Sociales et Culturelles du CIORF (*bientôt CASCIE ORTF*).
- La priorisation de la mobilité pour les salariés qui préfèrent rester à France Télévisions SA plutôt que de suivre le transfert à FTV Studio.
- La préservation des collectifs de travail entre les salariés de FTV SA et les salariés de FTV studio.

Le directeur de la DAP (*Direction des Antennes et des Programmes*) s'est dit favorable à ces revendications. C'est au procès verbal du CSE.

Sous haute tension...

Le projet d'évolution des modes d'exploitation du système d'éclairage des 6 plateaux du siège de france•tv fait ressortir certains dysfonctionnements.

Les éclairagistes et chefs éclairagistes du siège se sont inquiétés, avec **Force Ouvrière**, quand la réorganisation de leur service (*assortie de réduction du nombre des personnels opérationnels sur les plateaux*) dans un contexte de vétusté croissante des matériels électriques (*hormis les nouvelles et coûteuses consoles*) et des équipements. Le service de maintenance électrique (*armoires électriques, porteuses, nacelles, etc.*), intrinsèquement lié à l'exploitation des plateaux, a été fermé en 2017.

Il en va de la sécurité des éclairagistes, des salariés travaillant sur les plateaux du siège et aussi des invités, de toutes les émissions. Il en va aussi de la sécurité du bâtiment.

Les puissances électriques en charge sur les plateaux sont de l'ordre de centaines de milliers Watts.

Les experts de **Technologia** (*un des leaders de la prévention des risques et de l'amélioration des conditions de travail*), sont venus, à la veille de ce CSE, pour une première visite, un état des lieux. En prévision de celle-ci, un certain nombre de documents, relatifs à l'énergie et à l'architecture des plateaux et équipements avait été demandés.

La direction de La Fabrique ne s'est acquittée que très partiellement de cette demande aussi légitime qu'indispensable pour préparer une visite d'expertise. Des plans obsolètes ont été fournis, où ne figurent pas certains des équipements électriques concernés. Aucun schéma électrique...

Force Ouvrière et les élus du CSE ont reproché à la direction cette légèreté coupable et

veulent des explications. Mais la direction n'a peut-être plus les plans des installations, ils auraient disparu ou seraient dans d'autres services de France Télévisions... Y a-t-il encore un directeur technique à La Fabrique ?

Ajustement de la Com.

La direction du Marketing et de la Communication, mise en place en 2020 a procédé à quelques ajustements organisationnels.

Quatre postes sont passés de la direction du Marketing relationnel à la direction des partenariats qui valorise et soutient le monde de la culture et de la création, en associant l'image du groupe France Télévisions et de ses marques à des événements culturels...

Audit de planification

La planification des personnels contribuant à la fabrication des journaux télévisés de **france•2**, **france•3** et **franceinfo**: (*hors période de crise et hors personnels de La Fabrique*) fait actuellement l'objet d'un audit. Celui-ci aurait dû se tenir en 2020, mais a été reporté pour cause de pandémie.

Il sera néanmoins difficile de tirer des enseignements "hors crise sanitaire" alors que nous sommes dedans depuis plus d'un an et que la planification est impactée par un 3e confinement et la nécessité de réduire la présence sur site au minimum. D'ailleurs, la situation sanitaire pose quelques difficultés et fait envisager un retard de 2 à 3 semaines.

Cet audit vise à observer les processus de planification des personnels, la conformité des pratiques, le respect des règles en cours et la cohérence avec la demande éditoriale, pas les personnels eux-mêmes ni les équipes. Il prendra en partie en compte des

Le compte rendu de l'expertise sera présenté au CSE du mois de mai et fera la lumière sur les conditions d'exploitation des éclairages sur les plateaux de **france•tv**.

Force Ouvrière souhaite qu'un rapprochement puisse s'opérer avec les ASC du CSE, dans le cadre des partenariats, pour que les salariés du siège puissent profiter des activités culturelles de nos partenaires.

La privatisation de l'exposition Toutânkhamon, en 2019, (*fruit d'une collaboration avec la direction de la communication*) est une expérience à renouveler.

planifications effectuées dans la période d'avant la crise.

Il n'est pas nécessaire de faire un audit pour constater que la rédaction compte un encadrant pour 2 opérationnels. La direction nous répond d'ailleurs que cet audit n'a pas vocation à remettre en question le rapport encadrants/encadrés, tout en reconnaissant que c'est un vrai sujet.

Depuis février, 24 entretiens ont été menés avec des encadrants (*responsables de services, des plannings, du secrétariat général, de la DRM et des rédacteurs en chef*). La restitution est prévue au CSE de mai. On peut regretter que les personnels planifiés ne soient pas entendus et que seuls les encadrants le soient.

De cet audit sortiront des préconisations qui seront mises en place et les auditeurs viendront en faire la vérification.

Inaction Logement

La commission information et aide au logement nous a présenté son compte rendu. Ahurissant ; les 2,6 millions € versés par France Télévisions au titre de la Participation des Entreprises à l'Effort de Construction (PEEC), n'auront permis d'aider que 4 salariés de l'entreprise (contre 26 en 2019 et 35 en 2018).

Le système mis en place par le gouvernement, via Action Logement, spolie le budget de FTV.

Pour **Force Ouvrière**, France Télévisions doit se passer d'Action Logement et ré-internaliser ce service obligatoire d'amélioration de l'accès au logement. On sait qu'elle disposerait pour cela d'un budget conséquent de 2,6 millions €.

Tous les détails sur [le CR de la commission logement](#).

Vie du CSE

Les travaux des logements de vacance à Trouville et Cap Esterel sont terminés.

Le budget non dépensé en 2020 à cause de la Covid-19 est réinvesti en partie dans la recherche d'un nouveau bien immobilier, en Baie de Somme, soit à moins de 250 km de Paris.

La recherche d'un local de pratique du sport, en remplacement du "Barjac" se poursuit entre Issy-Les-Moulineaux et les XVe et XVIe arrondissements.

Le restaurant d'entreprise sert, chaque jour, entre 300 et 350 repas le midi en semaine et 40 le soir, le weekend.

Le prochain CSE Siège est prévu les 11 et 12 mai, toujours en visioconférence.